

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les résultats de l'Agirc-Arrco confirment la robustesse du pilotage paritaire

Paris. 17 mars 2022

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire des salariés du privé, annonce être revenu à l'équilibre technique en 2021. Ces bons résultats s'expliquent à la fois par le fort rebond de l'économie française, les fondamentaux solides du régime et le pilotage responsable des partenaires sociaux, représentants des salariés et des entreprises, qui en sont les gestionnaires.

Le résultat technique de l'Agirc-Arrco, c'est-à-dire la différence entre les ressources (cotisations) et les charges (pensions de retraite) du régime², hors produits financiers, s'élève à **2 milliards d'euros**. Cette situation excédentaire s'explique par la reprise exceptionnelle de l'économie et de la création d'emplois, qui a généré une progression de la masse salariale des entreprises du secteur privé de +9,8%. Cette augmentation se traduit en 2021 par un fort accroissement des cotisations du régime, tandis que la progression des charges est restée maîtrisée.

Le montant des réserves disponibles détenues par l'Agirc-Arrco s'élevait, à la clôture de l'exercice fin 2021, à 68 milliards d'euros⁴, en hausse de 6 milliards d'euros par rapport à l'année précédente. La bonne performance des marchés financiers et la politique de placement au sein du régime ont permis la reconstitution des réserves. Les produits financiers d'un montant de près de 600 millions d'euros viennent améliorer le résultat technique du régime.

Après avoir connu un déficit exceptionnel en 2020 dû aux conséquences économiques de la crise sanitaire, l'Agirc-Arrco retrouve un résultat¹ global excédentaire de +2,6 milliards d'euros pour l'exercice 2021.

Ces bons résultats confirment la robustesse du régime, liée au pilotage paritaire dans la durée

La solidité financière de l'Agirc-Arrco démontre l'efficacité du pilotage des partenaires sociaux, représentants des salariés et des entreprises. Ils se sont fixés comme règle d'or de disposer à tout moment sur 15 ans d'une réserve équivalente à au moins 6 mois d'allocations pour faire face aux aléas de l'économie et de la démographie.

Chaque année, ils ajustent les paramètres de fonctionnement du régime sur la base d'hypothèses économiques et démographiques prudentes, conformément aux orientations stratégiques fixées tous les quatre ans.

Ainsi, l'Agirc-Arrco n'a pas eu besoin d'emprunter durant la crise sanitaire pour payer les pensions de retraites et affiche toujours **zéro euro de dette.**

« Par la force de son pilotage, l'Agirc-Arrco garantit depuis 75 ans le paiement des retraites à chaque génération, sans peser sur les générations futures. Sa situation financière solide en fait un modèle de robustesse et de performance, tourné vers l'amélioration du service aux assurés et l'efficience de sa gestion », commentent Didier Weckner et Brigitte Pisa, présidents de l'Agirc-Arrco.

L'Agirc-Arrco investit dans le conseil de proximité

L'Agirc-Arrco s'engage depuis sa création à l'amélioration du service aux assurés – salariés, entreprises et retraités. En 2021, 86 millions d'euros ont été investis pour améliorer la performance du système d'information et contribuer à créer d'ici deux ans un modèle simplifié de relations avec l'assuré.

Parallèlement au développement des services en ligne mené en coopération avec les autres régimes de retraite, l'Agirc-Arrco fait le choix de consolider sa politique de conseil de proximité pour faciliter l'information et les démarches liées à la retraite. L'Agirc-Arrco ambitionne de doubler les capacités d'entretiens proposés par ses conseillers retraite d'ici 2023, et modernise ses 700 points d'accueil sur le territoire métropolitain et d'outremer. Dès le mois d'avril, les centres d'information Agirc-Arrco en régions prennent le nom d'Agence Conseil Retraite, pour être encore plus visibles et accessibles.

Courant 2022, les partenaires sociaux élaboreront la feuille de route de l'Agirc-Arrco, qui fixera les engagements du régime en termes de qualité de service et d'efficience pour une nouvelle période de quatre ans. En 10 ans, l'Agirc-Arrco a réalisé un **plan d'économie de 750 millions d'euros**, conformément à la trajectoire de réduction des coûts de gestion fixée par les partenaires sociaux, tout en améliorant la qualité de ses services.

Résultats des opérations de retraite de l'Agirc-Arrco (en milliards d'euros)

	En Md€	2021	2020	EVOLUTION 2021/2020
	TOTAL DES RESSOURCES	88,3	80,1	+10,3%
	TOTAL DES CHARGES	86,3	85,4	+1,1%
RESULTAT TECHNIQUE		2,0	-5,3	
	RESULTAT FINANCIER	0,6	1,2	
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		2,6	-4,1	

Retrouvez plus d'informations sur le site agirc-arrco.fr <u>Evènement de presse - Agirc-Arrco</u>

¹ L'Agirc-Arrco publie des résultats provisoires conformément à la demande des pouvoirs publics de disposer d'un état des lieux de tous les régimes de retraite dès le mois de mars. Les résultats définitifs seront publiés au mois d'avril 2022.

² Les ressources du régime sont constituées pour l'essentiel, des cotisations des entreprises et des salariés et les charges, pour l'essentiel des allocations versées aux retraités.

³ Insee

⁴ Valeurs mobilières en valeur de marché, au 31 décembre 2021.

A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 25 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,7 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève aujourd'hui à 84 Md€. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans - Ambition Retraite 2022 - ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94